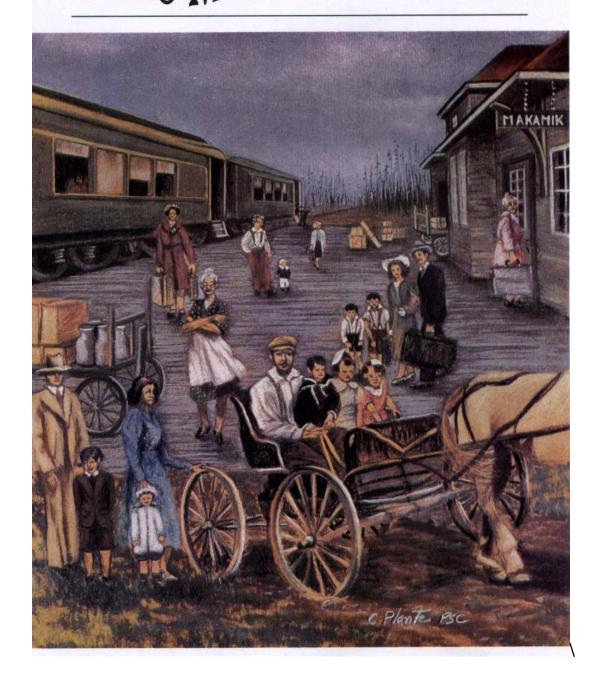
Info-Mak





Macamic, c'est plus qu'une ville

acamic, c'est plus qu'une ville!
Une nature dans ses plus beaux
atours, dominée par le lac Macamic,
la propriété accessible, de grands
terrains dans des quartiers bien
aménagés, conçus pour les résidents.

Une ville organisée, de nombreux commerces et services municipaux, bospitaliers et gouvernementaux, une économie solide et bien établie, un avenir prometteur.

Moi, j'ai choisi Macamic et ses gens accueillants!

boisir sa ville, c'est choisir sa qualité de vie. Chaque année, Macamic accueille de nouveaux résidents, et ce n'est pas sans raison.

De beaux parcs, un environnement sain, sans pollution, une eau de qualité, des loisirs pour tous les âges; des gens d'affaires dynamiques, une population fière de sa ville.

Macamic, le choix d'une qualité de vie supérieure! Macamic, une ville de choix.

Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette	
Informations municipales	9	publication désigne, lorsqu'il y a lieu	
La Corporation de développement	13	aussi bien les femmes que les hommes.	
La bibliothèque	15		
Informations du Réseau de la santé	16	Ce bulletin d'informations est publié six	
Votre Caisse populaire	17	fois l'an par la Ville de Macamic.	
La page communautaire	18	Miss on annual Cincuts Lable	
La rubrique informative	23	Mise en pages : Ginette Labbé	
Le calendrier des activités	30	Correction : Victoire Bacon	
Pour nous rejoindre	32	Dépôt légal – Volume 11 no 6 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		1	

La chronique du maire

Rapport 2006

Chers concitoyens, Chères concitoyennes,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir que, à titre de maire de la Ville de Macamic, je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de la situation me permet de livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- > 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2005;
- ➤ 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2006;
- ≥ 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- ➤ 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2007;
- > 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- ➤ 6. Traitement des élus pour l'année 2006.

1. L'analyse du bilan 2005

REVENUS	Budget initial	2005 réalisé	
Taxes	1 227 996 \$	1 233 167 \$	
Paiements tenant lieu de taxes	207 349	295 023	
Autres recettes de sources locales	138 989	191 577	
Transferts	623 957	604 984	
Totaux :	2 198 291 \$	2 324 751 \$	

<u>DÉPENSES</u>	Budget initial	2005 réalisé
A durinistanti an akakusla	462 791 \$	429 <i>(</i> 71 ¢
Administration générale	•	438 671 \$
Sécurité publique	218 199	213 838
Transport	390 693	485 084
Hygiène du milieu	346 098	380 233
Santé et bien-être	15 082	15 082
Aménagement, urbanisme et développement	99 318	115 429
Loisirs et culture	317 066	362 069
Frais de financement	107 459	108 385
Remboursement de la dette à long terme	141 621	150 427
Transfert à l'état des activités d'investissement	54 440	140 213
Affectation	45 524	40 203
Totaux:	2 198 291 \$	2 449 634 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 126 460 \$, que les dépenses ont également été supérieures de 251 343 \$ à nos prévisions, laissant donc un excédent des dépenses sur les revenus de 124 883 \$ en 2005, montant payé en 2006.

Comme par le passé, nous pouvons vous assurer que la gestion de nos finances publiques a toujours été effectuée avec rigueur et efficacité, et ce, pour le mieux-être de notre communauté.

Le conseil municipal et les employés font toujours tout en leur pouvoir pour poursuivre l'amélioration des services municipaux et améliorer la qualité de vie des résidants de la municipalité.

2. La situation financière au 30 septembre 2006

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2006, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 2 340 020 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 2 325 043 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 1 938 727 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 2 325 043 \$.

Nos investissements sans emprunt dans les infrastructures municipales et pour l'achat d'équipement au cours de l'année 2006 ont représenté une somme de 98 741 \$.

Nos contributions financières pour 2006

\triangleright	Corporation de développement	
	→ Show & Shine (collaboration aux activités culturelles)	5 000 \$
	Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	13 310
	Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 000
	Centre de la Petite Enfance	200
	Carrefour Jeunesse-Emploi	205
	Club Lions de Macamic :	
	→ Brigadière scolaire	1 000
	→ Journée sécurité à vélo	175
	Ensemble vocal Émergence (chorale)	25
	Fabrique Saint-Jean (bulletin paroissial)	40
	Club de l'Âge d'Or (location de la voûte)	2 400
	Jeux d'été	3 863

Comité des Loisirs secteur Colombourg (Bye Bye) Cité étudiante Polyno Vélo Abitibi-Ouest

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2006, 2007 et 2008 comporte trois projets, à savoir :

- ⇒ un projet pour une somme de 10 000 \$ pour la réfection de la signalisation routière;
- ⇒ une planification de 30 000 \$ pour la construction de bordures de rues qui a été reportée de façon indéterminée;
- ⇒ le projet de rénovation de l'usine de filtration au montant de 600 000 \$ dont 66 % serait subventionné par les travaux d'infrastructures Canada-Québec ou par le FIMR.

4. Les orientations de la municipalité pour 2007

Nous désirons, au cours de l'année qui vient, finaliser le dossier de mise à niveau de l'usine de filtration et de l'approvisionnement en eau potable, réaliser plusieurs travaux sur notre réseau routier, poursuivre l'amélioration des aires de jeux pour les enfants dans nos parcs et débuter le projet Fortin-les-Berges.

5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

André Bélanger, ing.	32 008 \$	Honoraires usine de filtration et recherche en eau potable (puits)
Hydro-Québec	66 650	Électricité
MRC d'Abitibi-Ouest	105 322	Quote-part
Ministre des Finances	132 252	Sûreté du Québec
Régie intermunicipale des incendies de Roussillon	51 971	Quote-part
Régie intermunicipale de gestion des déchets	105 052	Quote-part
Produits chimiques CCC ltée	41 985	Produits chimiques
AON Parizeau inc.	32 330	Assurances
J. Gilles Aubin	28 488	Creusage de fossés
Fabrinord	163 689	Camion Inter 2007
Dépanneur 111 inc.	28 218	Essence-diesel

7

Traitement des élus pour 2006

La rémunération annuelle versée au maire est de 3 327,24 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 666,56 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 1 108,92 \$ et une allocation de dépenses de 554,52 \$.

Le conseil municipal reçoit une rémunération conforme à la Loi des cités et villes et bien que tous les membres qui participent activement à divers organismes et comités au nom de la Ville pourraient recevoir des sommes supplémentaires pour ce travail, ils y ont travaillé de façon bénévole en s'y impliquant activement.

Conclusion

Nos employés municipaux sont des gens compétents et dévoués, c'est ce qui nous permet, entre autres, de réaliser simultanément plusieurs projets. Nous tenons à les en remercier sincèrement.

Un grand merci, également, à tous les élus, les bénévoles et les membres des comités et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour le mieux-être de la collectivité.

Maire



Informations municipales



Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 8 janvier 2007, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation propriété mineure concernant la suivante:

6, 10^e Avenue Ouest Lots 23 et 24 du bloc 14 Cadastre du village de Macamic Propriétaire: Monsieur Pierre Boucher

L'objet de la demande est le suivant :

Permettre le maintien de l'espace entre le bâtiment principal et le bâtiment secondaire détaché de 1.32 mètre au lieu de 2.5 mètres tel que décrit au tableau 8.2.2

b) du règlement no 93-385 de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 8 janvier 2007, à 19 heures 30, au 1, 7^e Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic, ce 4 décembre 2006.

Joëlle Rancourt Secrétaire-trésorière adjointe

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 8 ianvier 2007, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

13, 10^e Avenue Ouest Lots 10-P, 11 et 12-P du bloc 9 Cadastre du village de Macamic Propriétaire : Madame Aline Lebrun

L'objet de la demande est le suivant :

Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché (remise) avec une marge de recul arrière à 0,53 mètre au lieu de 0,70 et de l'avant-toit à 0,23 mètre au lieu de 0,60 mètre tel que décrit au règlement no 93-385 de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 8 janvier 2007, à 19 heures 30, au 1, 7^e Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic, ce 4 décembre 2006.

Joëlle Rancourt Secrétaire-trésorière adjointe

Déneigement

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour déblayer leurs terrains; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

Information: Richard Michaud 782-4604 poste 224

N.B. C'est la Sûreté du Québec qui voit à l'application de ce règlement.

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

À toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Macamic.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1. Lors de la séance tenue le 13 novembre 2006, le conseil a adopté les règlements suivants :
- Règlement de zonage de la Ville de Macamic, numéro 06-080
- Règlement de lotissement de la Ville de Macamic, numéro 06-081
- Règlement de construction de la Ville de Macamic, numéro 06-082
- Règlement sur certaines conditions d'émission du permis de construction de la Ville de Macamic, numéro 06-083.
- 2. Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la

Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ces règlements au plan d'urbanisme.

- Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication de cet avis.
- 4. Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis, dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai de 30 jours, sur la conformité du ou des règlements au plan d'urbanisme.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE À LA CMQ:

- 1. Condition générale à remplir le 13 novembre 2006 :
 - ⇒ être soit domicilié dans la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble dans celle-ci, soit occupant d'un lieu d'affaires situé dans celle-ci.

- 2. Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 13 novembre 2006 :
 - ⇒ être majeur et de citoyenneté canadienne.
- 3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires :
 - ⇒ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant du lieu d'affaires.

(NOTE: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un lieu d'affaires).

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT D'UNE PERSONNE MORALE DE FAIRE UNE DEMANDE À LA CMQ:

⇒ Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 novembre 2006 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

Donné à Macamic, ce 14 décembre 2006.

Denis Bédard Directeur général

Programme Réno-Village



Veuillez prendre note que les prochaines demandes pour le programme de rénovation Réno-

Village seront reçues au bureau municipal à compter de janvier 2007 seulement; elles devront être adressées à madame Jocelyne Laforest.

Vœux des Fêtes

À l'aube de la période des Fêtes, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de Noël et une année 2007 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.

Le maire, Daniel Rancourt

La Corporation de développement

Souper gastronomique

La quinzième édition du souper gastronomique a connu encore cette année un franc succès; fait à souligner,



la venue nombreuse de nouvelles personnes, signe incontestable de la notoriété de l'événement. Merci à tous les commanditaires et aux différentes équipes de travail qui ont contribué à maintenir notre niveau de performance.

Marina

Notre demande de financement au Pacte rural pour la phase 2 de la marina a été refusée. Nous devrons trouver des moyens de faire différents... à moins que ne se manifeste un programme miracle. Des énergies seront consacrées cet hiver afin de réduire les coûts, sans pour autant sacrifier la qualité de l'équipement à ajouter à cette infrastructure. Toutes les idées brillantes (et positives) sont les bienvenues.

Fortin-les-Berges

Le projet de développement domiciliaire Fortin-les-Berges chemine toujours. Il faut seulement se conformer à toutes les demandes ministère du l'Environnement et trouver les meilleurs moyens de réussir ce mégaprojet avec les moyens dont nous disposons. Sans vraiment poser d'échéancier, ce projet devrait s'enclencher au cours de l'année 2007. Nous rappelons que dans la phase 1, 24 terrains seront offerts aux acheteurs (partie nord) sur les 54 prévus aux plans initiaux. Nous continuerons régler les problèmes environnementaux et autres au cours de l'hiver afin d'être prêts à répondre à la demande croissante des acheteurs de terrains riverains.

Paysages de l'Abitibi-Témiscamingue

Un magnifique livre vient de faire son apparition sur le marché; il s'agit de



Paysages de l'Abitibi-Témiscamingue du photographe Mathieu Dupuis. Ce superbe ouvrage de 225 pages, de

format 9 ½ pouces x 11 pouces, possède une très belle reliure et de splendides photos de notre région, sans compter les textes écrits par monsieur Denys Chabot.

Comme nous en avions acheté plusieurs en pré-vente, nous vous les offrons à 35 \$, taxes incluses, tant qu'il y en aura; une belle idée-cadeau pour Noël (819-782-4604 poste 225).

Noubliez pas que votre site Web a besoin de vous de deux façons. Vous pouvez aider en <u>participant</u> aux différents éléments du site: photos, communiqués, chroniques, recettes, etc. ou encore en vous rendant au <u>www.villemacamic.qc.ca</u> et y laisser vos commentaires!

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un bon début d'hiver et de très Joyeuses Fêtes remplies d'amour, de gaieté et de fraternité.

Bonne Année 2007, santé, paix et que tous vos souhaits se réalisent!

Yvon Gagné Président

Ghislain Deschênes
Agent de développement

Politique nationale de la ruralité

La Fédération québécoise des municipalités et Solidarité rurale ont remis à la ministre des Affaires municipales, 333 résolutions demandant la mise en œuvre rapide de la deuxième Politique nationale de la ruralité.

Ces résolutions, provenant des municipalités et des MRC rurales du Québec, demandent au gouvernement d'investir 200 millions \$ et d'adopter une loi qui reconnaît la richesse et l'apport du monde rural.

Elles recommandent également de s'attaquer à un ensemble de facteurs qui tournent autour de la modulation des programmes, de la décentralisation et de la nouvelle gouvernance afin de faire face aux défis posés par la démographie, la cohabitation et la reconversion économique.

Source : Québec municipal

La Pacte rural est l'enveloppe qui accompagne la Politique nationale de la ruralité. C'est un outil économique très important pour la réalisation de nos projets.

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Abitibi-Témiscamingue
 Mathieu Dupuis
 (Don Club Lions)
- Un tourbillon de neige et de cendres - Partie 2
 Diana Gabaldon
- À tombeau ouvert Kathy Reichs
- Le guide de l'auto 2007 Gabriel Gélinas (Don Club Lions)
- Y'a des moments si merveilleux Dominique Michel (Don Club Lions)
- Le château à Noé
 Tome 1 : La colère du lac
 Tome 2 : La chapelle du diable
 Anne Tremblay
- Le crime des roses Carlene Thompson
- La dernière saison
 Louise Tremblay-d'Essiambre

- Impossible
 Danielle Steel
 (Don Club Lions)
- Recettes traditionnelles du temps des Fêtes
 Richard Bizier
- Thérèse Dion, la vie est un merveilleux voyage Georges-Hébert Germain (Don Club Lions)
- L'année Chapleau 2006 Serge Chapleau
- La croisière de Noël Mary Higgins-Clark (Don Club Lions)

La bibliothèque municipale de Macamic sera fermée le 27 décembre 2006 et le 3 janvier 2007.

Grand merci au Club Lions de Macamic qui nous a fait un don de 400 \$. Grâce à votre générosité, nous pourrons augmenter notre collection locale de volumes.

Informations du Réseau de la santé



Nouvelles du Centre de iour de Macamic

Si votre santé vous intéresse.

Le Centre de jour offre aux aînés diverses activités de prévention, tant pour maintenir la forme que pour permettre des rencontres amicales sous le signe du plaisir et de la bonne humeur.

Les activités offertes sont diversifiées, adaptées aux besoins de santé et accessibles à tous puisque les activités sont gratuites et ne demandent que votre intérêt à y participer.

Des personnes-ressources compétentes et chaleureuses vous accompagnent afin que vous soyez à l'aise et que vous puissiez obtenir le maximum de renseignements selon le thème de l'activité abordée, que ce soit au niveau de la santé physique, les étapes de vieillissement, les droits des aînés, l'accessibilité aux services sociaux et de santé etc., sans oublier les activités spéciales afin de socialiser et de briser l'isolement des gens qui vivent seuls.

Alors, votre santé vous intéresse... On vous attend!

Ce service est disponible à Macamic. Nos rencontres ont lieu le mercredi après-midi une fois toutes les deux semaines.

Pour information ou pour participer aux rencontres, communiquez avec Clémence Laforce, infirmière au Centre de jour, au 819-782-4661 poste 3264.

Les prochaines rencontres sont prévues les 6 et 19 décembre 2006.

Au plaisir de vous rencontrer.

L'équipe d'intervenants du Centre de jour de Macamic

Votre Caisse populaire



JEUNES AU TRAVAIL DESJARDINS

Pour une 2^e année, les Caisses Desjardins de l'Abitibi-Ouest participent au programme Jeunes au travail Desjardins; ce programme permet à de jeunes participants de vivre une première expérience de travail et d'obtenir, par le fait même, une certaine autonomie financière. Il assure aux entreprises un employé supplémentaire, sélectionné afin de répondre aux exigences du poste et vise à stimuler la création d'emplois d'été pour les jeunes de la région.

Le programme Jeunes au travail Desjardins a permis à trois jeunes du territoire de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon de se prévaloir d'un emploi d'été, pour une période de six semaines, soit Sarah Plante-Duval, commis d'épicerie à l'épicerie Roger-Plante d'Authier-Nord, Jean-Philippe Lampron-Otis, journalier à l'entretien municipal pour la Municipalité de Taschereau et Philippe Alain, préposé aux espaces verts pour la Ville de Macamic.

Le personnel et la direction de la Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon désirent vous remercier de la confiance que vous leur avez témoignée durant l'année qui s'achève. Soyez assurés de notre intention de continuer à vous offrir un service digne de vos attentes.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes; puissent ces moments de réjouissances vous combler de bonheur auprès des personnes que vous aimez. Que la nouvelle année soit à la hauteur de vos aspirations et qu'elle vous apporte paix, joie et succès!

Joyeux Noël et Bonne Année 2007!

Le personnel et la direction Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon



La page communautaire

Club de l'Âge d'Or de Macamic

Soirée de danse country



Il y aura une soirée de danse country à la salle du Club de l'Âge d'Or de Macamic, le vendredi 12 janvier

2007, à 20 heures; le prix d'entrée est de 5 \$ et tout l'argent recueilli sera remis à l'organisme Relais pour la vie (Société canadienne du cancer); les dons personnels sont également acceptés. Il y aura également une soirée le vendredi 9 février.

Bienvenue à tous.

Noëlla et Raymond ainsi que le groupe vous y attendent

Le Club de l'Âge d'Or de Macamic vous informe que la salle est encore libre pour location durant le temps des Fêtes, soit les 27, 28, 29 et 30 décembre. Pour information, contacter Rolande au 819-782-2313.

Nous désirons aussi vous informer que le comptoir familial du Club sera fermé du 22 décembre au 7 janvier.

Passez de très belles fêtes et reveneznous en 2007.



<u>Cercle des Fermières de</u> <u>Macamic</u>

Le Cercle des Fermières de Macamic, qui fête cette année ses 85 ans de fondation, est bien vivant après tant d'années grâce à une belle relève; nous sommes présentement 60 membres. Bravo à madame Gabrielle Boisclair qui est membre du Cercle depuis 57 ans et qui est encore aussi active dans

ans et qui est encore aussi active dans nos activités.

Parrainées par le Cercle, la Foire artisanale régionale et notre exposition locale de septembre 2006 furent couronnées de succès. Merci à toutes les personnes qui sont venues encourager les 24 exposants et visiter notre exposition. En 2007, l'exposition aura lieu fin octobre.

Nos rencontres du mercredi après-midi sont très appréciées; on apporte tricot, broderie, bricolage ou juste notre bonne humeur; en prenant un café, on échange nos connaissances en artisanat. Nos réunions mensuelles ont lieu le 3^e mercredi du mois, à 19 heures. Notre souper-partage se fera à la midécembre, le cadeau pour l'échange devra être fait à la main.

Les 14 et 16 novembre, nous avons reçu à notre local deux groupes d'élèves de 1^{re} et 2^e années du primaire dans le cadre d'un échange intergénérationnel; nous avons fait un bricolage et visité la salle des métiers; par la suite, nous avons pris un jus et un goûter. Nous avons passé un très bel après-midi d'échange.

Joyeuses Fêtes à nos membres et à leurs familles.

Huguette Bastien-Warnet, présidente

Mouvement des Femmes chrétiennes

Le MFC est un mouvement d'action catholique, un engagement dans le monde à la lumière de l'évangile, ce qui nous incite au pardon au lieu de la rancune, à la compréhension au lieu du jugement.

Connais-tu le MFC?

Nature du MFC

Le MFC, Mouvement des Femmes chrétiennes est un mouvement d'action catholique en paroisse; il s'adresse aux femmes quelles que soient leur condition et leur culture. Le MFC est une école de formation humaine, intellectuelle et sociale qui prépare des femmes à l'engagement.

S'inspirant de l'évangile, les militantes travaillent à changer les mentalités et les situations de leur milieu pour qu'elles deviennent plus humaines et plus chrétiennes.

Elle se servent de la méthode Voir – Juger – Agir.

Ses buts

Former des femmes efficaces et dynamiques sur le plan familial, paroissial, social, chrétien.

Développer une mentalité chrétienne en faisant l'union de la vie et de la foi.

Transformer le milieu de vie par des projets concrets.

Sa devise

Servir... la famille, le milieu social, la communauté de foi.

Ses objectifs

Susciter des citoyennes capables de s'impliquer dans les décisions où se joue la vie.

Travailler par des projets concrets à transformer les mentalités et les milieux de vie pour rendre le monde plus beau.

Que font ces femmes?

Elles se regroupent pour améliorer les situations de leur milieu. Elles travaillent en équipe selon la méthode du Voir – Juger – Agir. Elles développent un esprit d'accueil, de fraternité, d'entraide, de responsabilité.

Notre programme d'action (P.A.)

Le programme d'action est choisi, en partant des besoins du milieu, à la suite d'un sondage effectué auprès des membres.

Notre principale formation s'échelonne tout au long de l'année, et ce, à chaque rencontre.

Pour vivre le programme d'action dans son ensemble, il faut participer aux rencontres du MFC.

Notre revue La Famille chrétienne

La revue La Famille chrétienne est notre bulletin de liaison; elle paraît tous les trois mois.

Est-ce pour toi?

As-tu le goût de découvrir tes richesses personnelles et de les mettre en valeur?

Veux-tu améliorer ton milieu de vie familial, social, chrétien?

Désires-tu développer des relations humaines enrichissantes?

As-tu pensé que le Seigneur compte sur toi pour que son projet d'amour soit mieux connu et vécu?

Qu'attends-tu? Le MFC, c'est pour toi!

Un brin d'histoire

En 1962, à la demande des évêques du Canada, les Dames de Sainte-Anne entreprennent la transformation de leur association en mouvement d'action catholique. Dès 1943, les associations

paroissiales avaient commencé à se grouper en fédérations diocésaines. En 1960, les évêques décident de créer une fédération nationale. Au premier congrès national de mai 1962, Mgr Lionel Audet vient expliquer aux femmes ce que l'Église attend d'elles : « Ou'elles soient l'élite qui transforme le milieu par la prière, le témoignage de vie et l'action directe ». En mai 1966, lors d'un congrès d'orientation, les déléguées approuvent un document qui définit la nature et les buts de l'organisme. La même année, en octobre, un congrès spécial décide de changer le nom des Dames de Sainte-Anne en celui de Mouvement des Femmes chrétiennes (MFC).

<u>Mouvement</u> pour montrer qu'il est orienté vers l'action;

<u>Femmes</u> pour désigner ses membres; <u>Chrétiennes</u> pour souligner son but de promouvoir l'esprit chrétien chez ses membres et dans leur milieu de vie.

Nos réunions se tiennent le 4^e lundi du mois, au presbytère de Macamic.

Denise Champagne, présidente 819-782-4183

Bye Bye 2006



Le Comité des Loisirs de Colombourg, en collaboration avec la municipalité de

Macamic, invite la population de Macamic, de Colombourg et des villages environnants à une soirée Bye Bye 2006 qui aura lieu le 31 décembre. Il y aura des prix de présence ainsi qu'un groupe de musiciens. Vous devez apporter votre boisson, car il n'y aura pas de service de bar. Les portes ouvriront à 21 heures. Venez fêter avec nous la nouvelle année 2007.

Les comités de la paroisse de Colombourg offrent leurs meilleurs souhaits des Fêtes à toute la population de Colombourg et de Macamic.

La bibliothèque de Colombourg sera fermée pour la période des Fêtes du 22 décembre au 2 janvier; ouverture le 3 janvier 2007.

Fabrique de Macamic

Rappel: capitation

Il est toujours possible pour ceux et celles qui n'ont pas encore payé leur capitation de le faire avant le 31 décembre 2006 afin que nous puissions émettre un reçu d'impôt pour l'année 2006.

Heures de bureau : lundi et mercredi de 13 heures à 16 heures.

Claire Valcourt Pour la fabrique de Macamic

<u>Horaire des célébrations de Noël et du</u> <u>Nouvel An</u>

Cette année, notre prêtre, Léandre Lapointe, sera aidé par l'abbé Hubert Campagna du diocèse de Sainte-Annede-la-Pocatière afin que chaque paroisse puisse avoir une messe de Noël et du Jour de l'An.

24 décembre 2006 :

16 heures : Chazel (L. Lapointe) 19 heures : Rapide-Danseur

(H. Campagna)

20 heures: Macamic (L. Lapointe)

21 heures: Authier-Nord

(H. Campagna)

22 heures : Taschereau (L. Lapointe) 22 heures 30 : Authier (H. Campagna) 23 heures 30 : Poularies (L. Lapointe)

25 décembre 2006 :

11 heures: Macamic (H. Campagna)

Messes de la Sainte Famille (Jour de <u>l'An</u>)

30 décembre 2006 :

16 heures : Taschereau (H. Campagna) 19 heures : Chazel (H. Campagna) 19 heures : Authier-Nord (L. Lapointe)

31 décembre 2006 :

9 heures 15 : Poularies (H. Campagna) 11 heures : Macamic (H. Campagna) 11 heures : Authier (L. Lapointe)

Horaire des célébrations du pardon avec absolution collective :

Authier-Nord: 16 décembre, 19 heures,

célébration suivie de la messe;

Poularies: 17 décembre, 9 heures 15,

célébration suivie de la messe.

N.B. La soirée du pardon individuel, pour les gens des six paroisses, ainsi que les célébrations avec absolution collective pour les paroissiens de Authier, Chazel, Macamic et Taschereau ont eu lieu avant la parution de ce numéro de l'Info-Mak.

Rubrique informative

Prévenir la violence envers les personnes âgées

Pionniers et pionnières de la MRC de l'Abitibi-Ouest, nous faisons appel à vous afin de participer à des activités éducatives de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes des écoles primaires et secondaires pour prévenir la violence faite aux aînés dans nos milieux.

Ces activités, qui se dérouleront en février ou mars 2007, seront réalisées en collaboration avec le service de 1^{re} ligne du Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales et la Commission scolaire du Lac-Abitibi.

Les secteurs touchés pour ces activités sont :

- ⇒ Palmarolle
- **⇒** Dupuy
- ⇒ Macamic
- ⇒ La Sarre

Éduquons et sensibilisons nos jeunes pour un lendemain meilleur!

Si intéressé, veuillez contacter madame Marie-Chantal Michaud, intervenante sociale, au numéro 819-782-4661 poste 3281.

Comité local de prévention du suicide de La Sarre inc.

Pour l'année 2006-2007, le Comité local de prévention du suicide de La Sarre présentera quelques chroniques pour informer et sensibiliser la population sur différents thèmes touchant le suicide. Afin que vous puissiez connaître un peu mieux l'organisme, nous débutons avec la présentation des services offerts.

Sensibilisation:

À la demande de divers milieux (communautaire, scolaire, de travail familial, clubs sociaux, etc.), une rencontre de groupe est organisée pour favoriser les échanges et la discussion. Les principaux sujets abordés sont :

- Les mythes et réalités sur le suicide;
- Les signes précurseurs;
- La crise suicidaire, que faire? Que faut-il éviter?

• Les limites de l'aidant.

La postvention :

Terme signifiant l'ensemble des activités de soutien et des interventions ayant lieu à la suite d'un suicide. Elle s'adresse à toute personne ayant été en contact de près ou de loin avec la personne décédée et qui se sent particulièrement touchée par l'événement.

Groupe de soutien pour endeuillés par suicide :

Ce programme s'échelonne sur huit à dix rencontres et permet aux personnes endeuillées de briser leur isolement et de s'adapter à la situation pour continuer leur vie.

Pairs aidants:

Dix rencontres visant à sensibiliser les jeunes de 14 à 18 ans sur des problématiques vécues à l'adolescence afin de favoriser l'entraide naturelle dans leur milieu.

Sentinelles en milieu de travail :

D'une durée de sept heures, ce programme est offert en milieu de travail aux employés et employeurs afin de dépister les personnes à risque suicidaire. Il permet d'outiller plus en profondeur l'aidant dans le soutien demandé par la personne suicidaire.

Lorsque ce programme est dispensé dans une industrie, il est possible pour le CPS de La Sarre d'assurer de la formation continue touchant la problématique du suicide (une ou deux fois par année).

Si un de nos services vous intéresse et que vous désirez de l'information, nous vous invitons à nous rejoindre au 819-339-3356, nous serons heureux d'accueillir vos demandes et d'y répondre.

COLLECTE DES ORDURES durant les Fêtes

Pour l'ancien territoire de la Ville et de la Paroisse de Macamic, veuillez prendre note qu'en raison des congés des Fêtes, l'horaire de la collecte des ordures et de

la récupération sera changé comme suit :

La collecte du lundi 25 décembre 2006 est remise au jeudi 28 décembre 2006;

La collecte du mardi 26 décembre 2006 est remise au vendredi 29 décembre 2006:

La collecte du lundi 1^{er} janvier 2007 est remise au jeudi 4 janvier 2007;

La collecte du mardi 2 janvier 2007 est remise au vendredi 5 janvier 2007.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un très joyeux temps des Fêtes.

Joëlle Rancourt pour la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

Veuillez prendre note que le calendrier pour la collecte des ordures pour l'année 2007 sera disponible en janvier au bureau municipal, pour les personnes qui désirent se le procurer. À noter que certains changements ont été apportés en ce qui concerne la récupération des matières recyclables; un texte à ce sujet paraîtra dans la prochaine publication.

Petit rappel concernant la récupération, le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps et être déneigé afin de préserver les matériaux lors de la collecte.

Merci de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt 819-782-4604 poste 223

Secteur Colombourg

Horaire de la collecte des ordures et de la récupération durant la période des Fêtes.

Notez que les collectes seront devancées au samedi 23 décembre et 30 décembre, pour les collectes devant avoir lieu le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Les collectes débuteront pendant la nuit, donc placez vos bacs au chemin le vendredi soir.

RELAIS POUR LA VIE 2007

Dans le cadre de nos activités pour le Relais pour la vie, il y a vente de pantoufles en polar, confectionnées par des membres de l'équipe ainsi que des bijoux magnétiques et thérapeutiques. Il y a également collecte de cannettes vides.

Tous les profits seront remis à l'organisme **RELAIS POUR LA VIE 2007** (Société canadienne du cancer).

Pour plus de renseignements, contactez Sylvie Carufel au 819-782-2183.

Soirée Saint-Valentin

Dans le cadre de la campagne de financement **RELAIS POUR LA VIE 2007**, une soirée Saint-Valentin aura lieu au Bar 27 de Macamic, le samedi 10 février 2007. La disco René Lahaie sera sur place pour agrémenter la soirée.

Il y aura vente de bouchons à cette occasion, de nombreux prix ainsi que 500 \$ en argent seront remis.

Les billets sont en vente auprès des membres de mon équipe pour les tirages suivants :

- Fin de semaine à la POURVOIRIE MISTAWAC
- Toile de l'artiste MARIELLE PARISIEN

- Un B.B.Q. (CANADIAN TIRE)
- Un banc coffre de ANSELME GAGNON
- Un forfait (nuitée, souper et cinéma) MOTEL VILLA MON REPOS

Bienvenue à tous.

Information : Sylvie Carufel
Présidente d'honneur
819-782-2183

Téléthon de la Ressource

J'aimerais vous informer que je ramasse toujours les « sous noirs » pour le téléthon de la Ressource qui aura lieu le 28 janvier 2007.

L'année dernière, lors du téléthon, j'ai pu remettre 2 300,50 \$, grâce à votre générosité.

Est-ce qu'on peut faire un peu mieux cette année?

Merci!

Marcelline Raymond-Marcoux 819-782-2697

La table des aînés d'Abitibi-Ouest

Saviez-vous que :

La table des aînés d'Abitibi-Ouest a été conçue pour se préoccuper de l'amélioration des conditions de vie de nos aînés sous tous ses aspects.

Ses priorités sont :

- Santé
- Hébergement
- Transport
- Soutien à domicile
- Lutte contre l'abus, la violence, l'isolement et la pauvreté

Son mode d'intervention :

- Information
- Prévention
- Représentation
- Collaboration
- Participation
- Formation
- Concertation

C'est par le regroupement de représentants d'organismes ou d'associations engagés auprès des aînés

sur le territoire de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest que nous pouvons saisir les besoins réels des aînés et les aider à résoudre leurs problèmes à l'aide des ressources et des services du milieu mis à leur disposition.

Grâce à la participation des journaux locaux, nous pourrons vous informer davantage des actions posées auprès des aînés.

Aux organismes côtoyant les personnes âgées dans leur milieu et qui seraient intéressés à faire partie de la table des aînés, vous pouvez nous rejoindre en donnant le nom de la personne que vous représentez.

Dans le prochain communiqué, vous aurez la liste des organismes qui sont représentés à la table des aînés.

Information : Nicole Pouliot, resp. 819-787-6168

<u>La Sûreté du Québec</u> <u>vous informe</u>

Vous avez envie d'acheter un véhicule,

mais à cause des coûts élevés des véhicules neufs, vous décidez d'opter pour un véhicule d'occasion; voici quelques conseils pour vous assurer de ne pas acheter un véhicule volé :

- ⇒ Faites affaire avec un commerçant reconnu.
- Exigez que l'on vous fournisse les coordonnées de l'ancien propriétaire avec lequel vous pourrez communiquer.
- Assurez-vous que la plaquette du numéro de série sur le tableau de bord n'a pas été altérée.
- ⇒ Vérifiez si le numéro de série apparaissant sur le tableau de bord et sur l'autocollant fédéral de la portière gauche correspond exactement à celui qui est inscrit sur le contrat d'achat et sur le certificat d'immatriculation.
- Demandez où le véhicule a été acheté et où il était entretenu. Méfiez-vous d'un modèle récent qui a été repeint. Un bon prix n'est pas nécessairement une bonne affaire.
- N'acceptez que les clés remises par le fabricant. Soyez aux aguets si le vendeur ne vous les remet pas lorsqu'il s'agit d'un modèle récent.

Vous avez des doutes, quelque chose vous semble anormal, vous pouvez vérifier, sur Internet, si le véhicule a été rapporté volé à partir du site des Services nationaux de police à l'adresse suivante : www.snp.ca. Vous n'avez qu'à cliquer sur Centre d'information policière du Canada, objets volés, véhicules et interroger le système à partir du numéro de série du véhicule ou de la plaque d'immatriculation. Les données sont mises à jour mensuellement.

Décorations de Noël

Si vous vous apprêtez à poser vos



décorations de Noël, assurezvous que les quelques règles élémentaires de sécurité soient respectées. Dans les édifices publics, c'est-à-dire les lieux de rassemblement,

les hôtels, les écoles, les salles de réception et les établissements hospitaliers et d'assistance, il est interdit d'installer des décorations constituées d'arbres résineux (sapin, pin, épinette) ou de branches de ces arbres. L'utilisation de banderoles faites de matériaux qui peuvent s'enflammer, tels les papiers crêpés ou les papiers en cellophane, est également défendue à moins que leur degré de résistance à la flamme soit suffisant pour

être sécuritaire. Pour obtenir plus de renseignements, il faut s'adresser à la direction régionale de la Régie du bâtiment; il est aussi possible de s'y procurer le dépliant intitulé Des fêtes en toute sécurité.

<u>Politique d'échange ou de</u> remboursement de vos achats

Lorsqu'on effectue ses achats de Noël, il est toujours bon de vérifier la politique d'échange ou de remboursement du commerçant car celui-ci n'est pas tenu par la Loi sur la protection du consommateur de reprendre un bien non défectueux. Pour en savoir davantage, adressez-vous au bureau de l'Office de la protection du consommateur au numéro de téléphone suivant : 1 888 672-2556.

Programme ÉnergGuide pour les maisons

Hydro-Québec a annoncé qu'elle continue de soutenir le programme ÉnerGuide pour les maisons, en collaboration avec l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec. En effet, bien que le gouvernement fédéral se soit retiré du programme, Hydro-

Québec offre toujours une subvention de 1 300 \$ en moyenne à ses clients pour toute habitation individuelle, jumelée ou en rangée, chauffée à l'électricité ou avec un système bi-énergie. Ce programme permet au propriétaire de faire évaluer sa maison et d'obtenir un rapport de recommandations sur les travaux à réaliser pour en améliorer l'enveloppe thermique.

Pour en savoir plus sur ce programme, il faut composer le 1 866 266-0008 ou visiter les sites : www.hydroquebec.com/residentiel et www.aee.gouv.qc.ca.

S'adapter aux changements climatiques

S'adapter aux changements climatiques est le titre d'une nouvelle publication qui présente une vue synthétique aussi complète et concise que possible des principaux phénomènes climatiques à l'œuvre dans l'hémisphère Nord et de leurs effets sur le territoire du Québec. On peut obtenir cet ouvrage auprès des Publications du Québec en composant le 1 800 463-2100 ou en visitant son site Internet à l'adresse suivante: www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca.

Le calendrier des activités

Décembre	16	Souper des Fêtes du Club de l'Âge d'Or de Macamic suivi d'une soirée avec musiciens ainsi que d'un goûter Coût d'entrée 8 \$
	18	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	31	Bye Bye 2006 à la salle communautaire de Colombourg
Janvier	7	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	8	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	22	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	27	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic suivie d'un goûter

Danse en ligne le 1^{er} samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre Joachim-Tremblay de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg Macamic

Le mercredi de 12 heures à 15 heures et de 19 heures à 20 heures 30.

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures; un mardi aux deux semaines de 19 heures à 20 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 8 février 2007; **la date limite pour apporter vos textes est le 5 janvier**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819-782-4283.



Organismes à but non lucratif

Association de Chasse et Pêche

Association du hockey mineur

Bibliothèque municipale

Brigade des Pompiers volontaires

C.K.-Munotair

Club de l'Âge d'Or

Club de la Fraternité

Club de Motoneige

Club de Patinage artistique

Club Lions

Club nautique

Comité de valorisation des biens

culturels

Comité des bénévoles du C.H. St-Jean

Comité du partage

Comité de développement

Comité villes et villages en santé

Commission des loisirs

Fabrique St-Jean

La Gamme d'Or

Le Cercle des Fermières

Les Chevaliers de Colomb

Les Femmes Chrétiennes

Les Filles d'Isabelle

Office municipal d'Habitation

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est (819) 782-4604

		Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du	
	Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		

Télécopieur Ville de Macamic :

(819) 782-4283

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay: (819) 782-4464

Adresse électronique : macamic@mrcao.gc.ca